

# Notre Copropriété.



Syndicat Coopératif  
Prédina 1  
1K impasse des Tourdres  
13800 ISTRES

Numéro 11  
19 Novembre 2005



## TRAVAUX DANS LA COPROPRIETE

Suite à la visite de notre Maire M. CAILLAT dans le quartier, des travaux demandés par les habitants ont été programmés. La Municipalité a tenu ses engagements. De nombreuses demandes ont été satisfaites. Ci-dessous aperçu de 3 réalisations importantes.



Création d'un caniveau d'évacuation impasse des Roitelets et d'avaloirs supplémentaires rue des Pétouses.



Aménagement de la place face au centre commercial.



## Fonction du trésorier : M. GREGOIRE Daniel



Responsable de la comptabilité, le trésorier élabore le bilan et le budget prévisionnel qui doivent être approuvés en Assemblée Générale. Il édite et recouvre les appels de charges, tient à jour la liste des copropriétaires lors des ventes, cessions ou successions. Il veille à ce que les dépenses soient conformes aux décisions de l'AG et règle les factures.

Un travail rigoureux et constant toute l'année. Quelques chiffres : depuis janvier 2005, 101 opérations financières - 82 expéditions postales - 294 éditions d'appels de charges. D. GREGOIRE a succédé à B. HENNE, un des pionniers de l'informatisation du Syndic. Il poursuit cette tâche dans la lignée de son prédécesseur.

### quelques informations

⇨ **CREATION D'UN CIQ de la PREDINA 1 EN COURS** qui répond à la demande de quelques habitants. Si vous souhaitez y participer faites vous connaître au 06.25.01.63.62.

⇨ **DOSSIER TNT** : Rendez vous pris avec Delta Sertec.

⇨ **AIRE DE JEUX** : Consultation des riverains en cours par les Représentants d'Ilots.

⇨ **ADRESSE EMAIL** : [la.predina@laposte.net](mailto:la.predina@laposte.net)

**TRAVERSE DES VANNEAUX** - représentant d'îlot: Mr MAJCHRZAK - tél

Grand pluvier il a un vol léger et capricieux. Sociables, les vanneaux huppés vivent en grandes bandes toujours au voisinage de l'eau et nichent en France. Très prudent, l'approche d'un vanneau est difficile.



### Conseils pratiques :

- ⇨ Pour détecter une fuite d'eau encastrée : fermer l'arrivée générale, relever l'index du compteur. Si ce dernier tourne toujours, contacter votre plombier pour éviter une surconsommation d'eau.
- ⇨ L'hiver approche : nous rappelons à chaque copropriétaire qu'il est tenu de souscrire un contrat maintenance chaudière gaz (chap3 sect.2 para.5 du règlement intérieur).
- ⇨ Attention : penser à vérifier et à remplacer si nécessaire vos conduits d'évacuation de fumées.